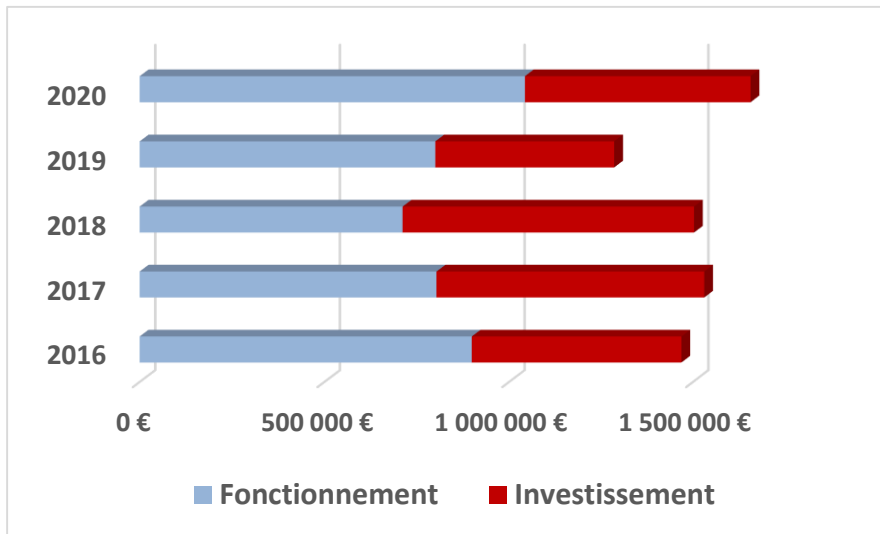


Informations municipales - Juin 2020

Budget primitif communal 2020

Le Conseil municipal a adopté le 5 juin le budget prévisionnel de la commune pour 2020.

Volume global des budgets prévisionnels

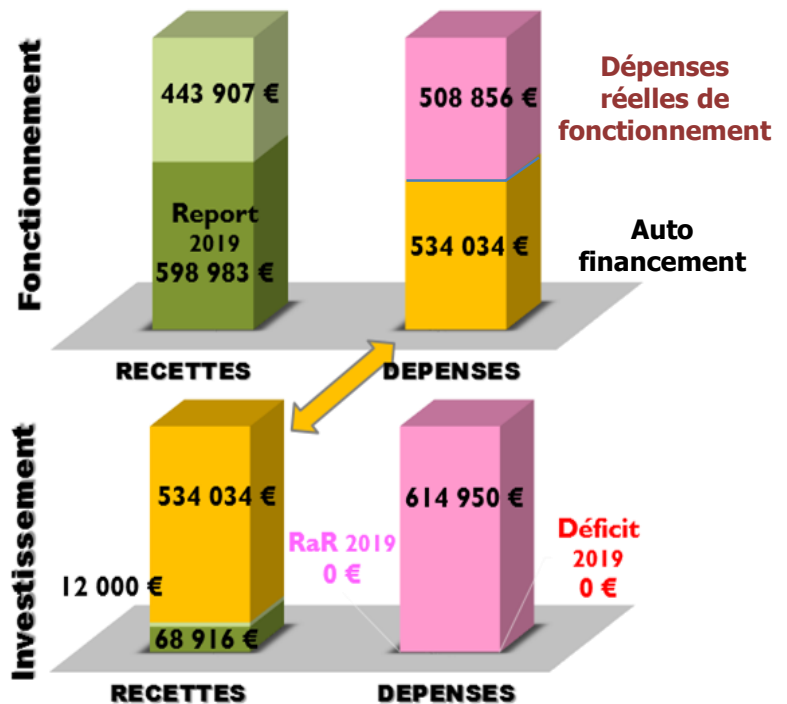
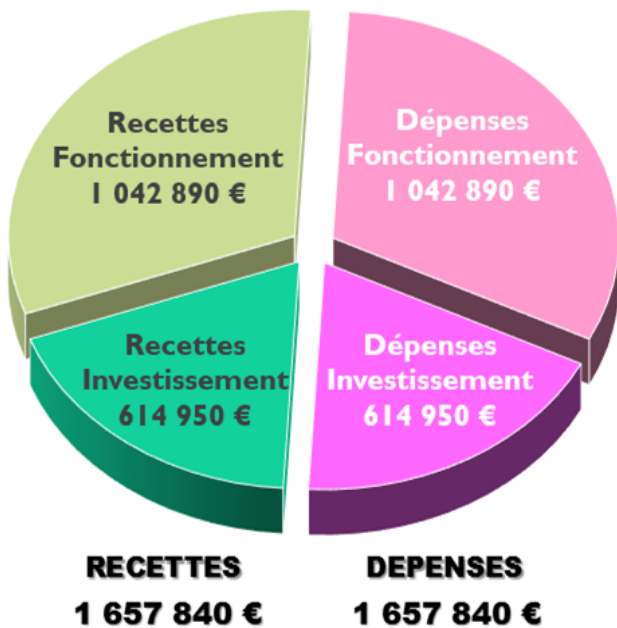


Le budget global 2020, de 1 657 840 € est en progression de 29%.

Cette dernière repose sur une variation du budget de fonctionnement de +30% alors que le budget d'investissement augmente de 12%.

Ces objectifs reposent sur une diminution des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

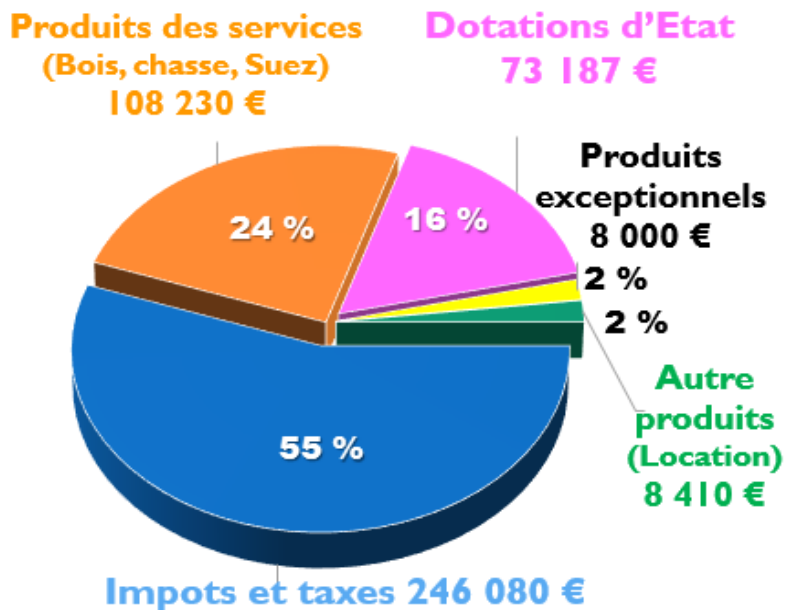
Vue d'ensemble



Au final, l'écart entre le volume total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Section de Fonctionnement

Recettes

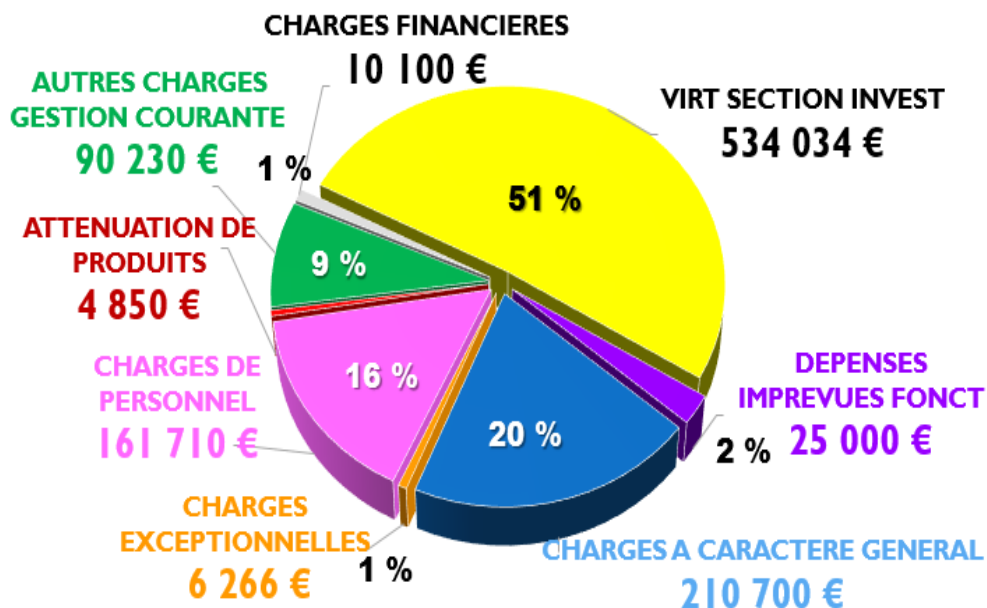


Les prévisions des dotations d'État restent globalement stables.

La stabilité des taux d'imposition se poursuit, la commune n'a pas augmentée les taux depuis 2017.

Les produits de services sont en diminutions en raison de la redevance SUEZ qui est indexée sur le tonnage de déchets enfouis.

Dépenses



Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 2019 à 2020 en diminution de **7 %**.

Un effort significatif sur l'ensemble des charges a été poursuivi et a engendré une diminution de :

- 10 %** pour les charges à caractère général (électricité, gaz, petits équipements, assurances, ...)
- 6 %** pour les charges de personnels (salaires, indemnités, cotisations)
- 3 %** pour les charges de gestion (emprunts, élus, subvention associations, ...)

Compte tenu du programme d'investissement 2020 à engager (Travaux Cité Sturm et Rue de la Largue), une partie du budget de fonctionnement a été basculé en investissement. L'autofinancement a donc progressé pour 2020 de **110 %**.

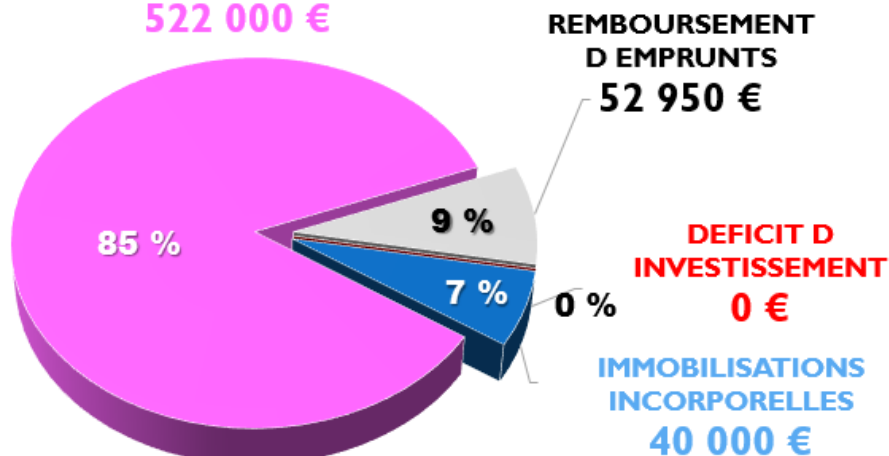
Permanences	Lundi de 15h à 17h	-	Mercredi de 17h à 19h	-	Vendredi de 14h à 16h
Mairie	Mardi de 8h à 10h	-	Jeudi de 10h à 12h	-	Samedi sur rendez vous

Section d'Investissement

Dépenses

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

522 000 €

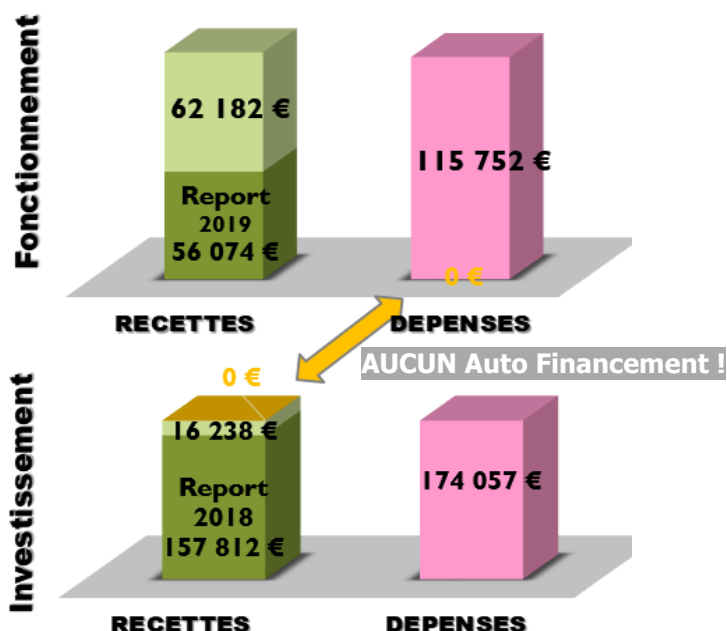
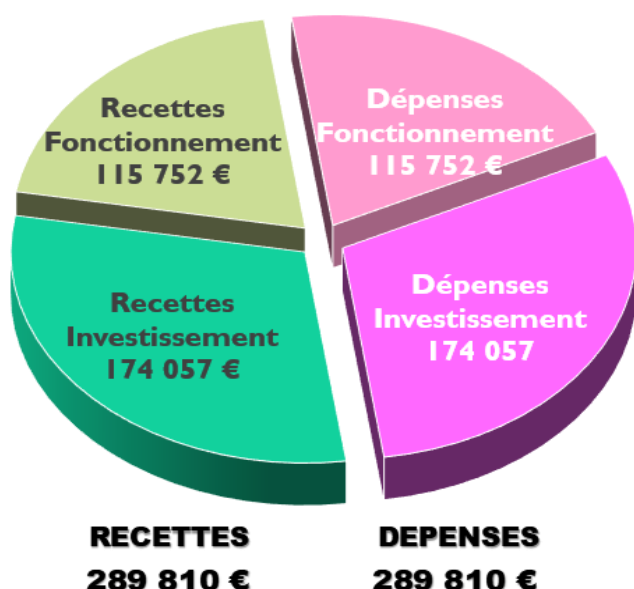


- Aménagement Cité Sturm et rue de la Largue (Phase étude) : 40 000 €
- Aménagement Cité Sturm et rue de la Largue (Phase travaux) : 370 000 €
- Atelier communal (Place et parking, local amicale des pompiers, ...) : 52 000 €
- Salle polyvalente (Estrades – gradins) : 12 000 €
- Salle polyvalente (Chaudière) : 30 000 €
- École (Rénovation hall maternelle, sanitaires du Préau) : 20 000 €
- Mairie (Renouvellement matériel informatique et bureautique) : 13 000 €
- Mairie (Travaux chauffage, carport déchet vert) : 14 000 €

Le détail du budget est consultable en mairie ou téléchargeable sur www.retzwiller.fr

Budget primitif Service EAU 2020

Vue d'ensemble



Dépenses d'investissement : 174 057 € (-9% /2019)

- Réseau d'eau Cité Sturm et rue de la Largue (Phase étude) : 20 000 €
- Réseau d'eau Cité Sturm et rue de la Largue (Phase travaux) : 135 000 €
- Mise au norme du réservoir : 15 000 €

Permanences Lundi de 15h à 17h - Mercredi de 17h à 19h - Vendredi de 14h à 16h
Mairie Mardi de 8h à 10h - Jeudi de 10h à 12h - Samedi sur rendez vous

Des « potagers citoyens » en libre-service

Depuis la semaine dernière deux « potagers citoyens » ont revus le jour. L'un sur le chemin qui depuis la rue de Belfort mène au lotissement rue des Peupliers.

Et l'autre pourvu essentiellement d'aromates, à l'entrée de la rue de l'Oberdorf.

Les potagers dont les légumes et aromates seront en « libre ramassage » ont été mis en place par les élus de la commune. Avec l'intention d'y associer les habitants qui pourront s'ils le désirent participer à l'entretien de ce lieu.



Toujours des incivilités avec le dépôt des gravats

Malgré les mises en garde passées chaque semaine, des personnes ne respectent toujours pas les consignes de tri pour la benne à gravats (présence de béton cellulaire et de plâtre).

RESPECTEZ les consignes, la poursuite de la mise à disposition de cette benne à gravats en dépend !



Auto relève du compteur d'eau (1er semestre 2020)

En raison du covid, la relève des compteurs d'eau ne sera pas assurée par notre agent. Les usagers sont invités à faire un auto relevé de leur consommation d'eau pour pouvoir effectuer la facturation.

En cas d'absence d'auto relevé **au 15 juillet 2020**, la facturation sera établie sur la consommation du semestre précédent.

Vous pouvez nous communiquer ces chiffres directement depuis le site www.retzwiller.fr ou en déposant en mairie le coupon d'auto relevé d'eau ci-dessous :

Auto relevé d'eau jusqu'au 15 juillet 2020 (1^{er} semestre 2020)



Je soussigné(e) **Nom et prénom** _____

Domicilié(e) **N°** _____ **Rue** _____

Index de consommation (en mètres cube) : _____ **m³**

Permanences	Lundi de 15h à 17h	-	Mercredi de 17h à 19h	-	Vendredi de 14h à 16h
Mairie	Mardi de 8h à 10h	-	Jeudi de 10h à 12h	-	Samedi sur rendez vous